



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU THÈME : RÉSURGENCE

GENEVIEVE GIRARD-GILLET

*Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, EA PRISMES*

L'atelier de linguistique, qui a eu lieu à La Source, à côté d'Orléans, a, tout naturellement, adopté le thème de la « résurgence ». Le terme de « résurgence » date de 1896 et provient du latin *resurgens*, participe présent de *resurgere* qui signifie *rejaillir, se relever*. C'est un terme qui appartient au domaine de l'hydrologie, et qui signifie la réapparition en surface d'une rivière souterraine.

Utiliser un tel terme en linguistique peut paraître étrange, mais il recouvre, si l'on y regarde de plus près, des comportements langagiers qui peuvent être comparés à une réapparition de données enfouies dans le contexte antérieur, et qu'il convient de rappeler, pour les réévaluer, pour leur faire jouer un nouveau rôle...

Tout ceci évoque assez facilement les phénomènes suivants :

- l'anaphorisation
- la référenciation
- le déplacement de constituants
- l'effacement de constituants récupérables

### 1. Anaphorisation/ Référenciation

Le domaine de l'anaphorisation se prête particulièrement bien à une réflexion dans ce cadre, tout comme d'ailleurs celui de la détermination, lorsque ce qui a déjà été évoqué précédemment refait surface, mais sans que soit donnée l'impression qu'une nouvelle entité est introduite dans le discours. Quel rôle jouent alors les déterminants indéfinis et définis : l'un marque-t-il la résurgence d'un item déjà présent dans un avant du texte ? Lequel ? l'article : 'a/an' ? L'article : 'the' ? ou, autre suggestion : 'one' ?

Mais on peut également se demander si la question de la reprise est bien posée. La reprise passe aussi par les pro-formes. Pourquoi vouloir dire

'the boy', quand on peut reprendre le syntagme nominal par 'he' ? A-t-on la même opération dans les deux cas ? Avec le syntagme défini, on garde la tête nominale, qui ne subsiste pas avec la pro-forme, le pro-SN. Que reste-t-il des syntagmes nominaux du co-texte gauche quand IT est utilisé ? IT a-t-il toujours une référence ? Ou IT est-il une « pro-forme » sans antécédent ? Ce que Jespersen appelait '*an unspecified IT*'. Les opinions divergent entièrement sur ce point. Liliane Haegeman parle d'une forme vide :

the pronoun it contributes nothing to the meaning of the sentence. it is not a referring expression: it does not refer to an entity in the world, a person or an object; it cannot be questioned; it cannot receive focal stress'. [Haegeman : 62]

En revanche, pour Smith [2002], IT ne saurait être vide de sens : '*the pronoun is rather polysemous rather than meaningless, and its use as a cataphor is motivated rather than arbitrary*'.

Mais IT est-il toujours la reprise d'un antécédent ? Nous pouvons, tout simplement, en situation d'énonciation dire à quelqu'un qui lit le journal : *Can I have a look at it?* sans mentionner le terme *newspaper*. Il n'y a alors pas résurgence, et IT fonctionne comme un terme référentiel, que la situation seule suggère. Les utilisations variées de IT amènent certains à parler d'une pluralité de sens : nouvelle désignation ? reprise de désignation antérieure ? IT peut même être anticipatoire. La relation donné-nouveau (ou première mention / reprise) semble donc se prêter assez bien à une discussion, dans la mesure où l'accord est loin de se faire entre linguistes. L'approche cognitiviste veut donner un sens à IT, alors que les syntacticiens préfèrent n'en faire, dans certaines utilisations, qu'un élément vide de sens. Les articles regroupés ici sur ces questions s'interrogent sur la pertinence d'analyses antérieures, et souhaitent approfondir la réflexion, même si le fonctionnement de tous les cas d'anaphorisation est loin d'être clair.

L'anaphorisation présente donc bien des surprises, quand on sait que la cataphore est classée souvent dans le domaine de l'anaphorisation. Craig Hamilton, qui s'intéresse, en particulier, à ce phénomène, fait un bref inventaire des termes utilisés. On parle de « reprise » [Malavielle & Rotgé 1997: 226], de « renvoi » [Larrea & Rivière 2005: 256], de « remplacement », entre autres. A-t-on une totale évocation de la première mention, ou n'a-t-on qu'une sous-désignation, dont l'énonciateur se contente ? La langue est de plus en plus perçue comme « sous-spécifiée » et les phénomènes d'anaphorisation participent peut-être de ce manque de précision. Craig Hamilton évoque également Robert [1997: 30], qui dit que « la communication (réussie ou non) d'un contenu de pensée sous une forme linguistique implique d'éliminer progressivement l'indétermination première de l'espace discursif entre locuteur et interlocuteur ». C'est ce que Culioli disait il y a très longtemps, mais pourquoi a-t-on alors autant de pronoms dans les textes ? Comme le rappelle Hamm [2002: 132], « *la chasse à la théorie de la référence reste...ouverte* ».

La linguistique aime à multiplier les termes pour renvoyer à des phénomènes similaires, et c'est sûrement l'un des grands problèmes auxquels il serait bon de s'attaquer, afin de pouvoir facilement comparer les diverses approches—on peut nous rétorquer que les différentes approches sont justifiées par le sens même qu'elles donnent à tel ou tel terme dans la théorie. C'est exact, mais jusqu'à un certain point, et il conviendrait donc d'y réfléchir, si nous voulons que la linguistique soit une science cumulative, et non un retour incessant sur des phénomènes qu'un changement d'étiquette fait parfois passer pour une nouvelle hypothèse et ainsi pour une meilleure compréhension du phénomène.

À l'inverse, la linguistique aime aussi utiliser le même terme pour des phénomènes très différents, qui sont exprimés par une forme unique. Bolinger parlait de *'one form-one meaning'* mais faut-il prendre « forme » au sens de morphème libre ou lié ? S'agit-il de -ING, de -ED, de TO ? Ou faut-il penser en termes de « structure » ? La quête d'un sens unique, la recherche d'un invariant, a suscité, et suscite encore de nombreux travaux en France, principalement chez les tenants d'une approche énonciativiste. Cette recherche d'une valeur centrale, d'un « *signifié de puissance* », pour reprendre les termes de G. Guillaume, intéresse actuellement des linguistes cognitivistes, tels que Verspoor [2000], ou Egan [2008], et Duffley [2006], qui proposent un sens unique à V-ing, et à TO, par exemple. Les auteurs des articles de ce recueil, souvent influencés par cette école de pensée, s'interrogent sur la pertinence de pousser à l'extrême cette recherche, craignant qu'à tout vouloir expliquer par un même terme, on soit amené à trop généraliser avant même d'avoir décrit en détail toutes les données. Le risque est surtout de travailler autour de concepts de plus en plus vagues, dont le pouvoir explicatif friserait la tautologie. Les articles sélectionnés ici plaident pour des travaux en profondeur et la réflexion prioritaire sur tout ce qui semble remettre en cause des hypothèses insuffisamment testées. L'existence de *corpora* de plus en plus fiables est un atout fondamental pour prendre en compte le plus d'occurrences possibles, et tous les articles utilisent des énoncés en contexte, qui permettent de ne pas passer sous silence certains paramètres qui pourraient participer à la construction du sens.

Il convient de bien préciser ce que le terme « anaphore » signifie, ou du moins de limiter, autant que faire se peut, les possibles ambiguïtés de terminologie. Pour Jean-Claude Milner, il convient de distinguer entre coréférence et anaphorisation. Il exprime son point de vue ainsi :

Il y a relation de coréférence entre deux unités référentielles A et B quand elles se trouvent avoir la même référence—ce qui peut arriver, sans que l'interprétation de l'une soit affectée par l'interprétation de l'autre. [...] La relation est manifestement symétrique et transitive ; il n'est pas dépourvu de sens de la tenir pour réflexive : une unité référentielle peut être dite coréférentielle d'elle-même. [...] Par contraste, la relation d'anaphore est une relation asymétrique, existant entre un premier terme anaphorisé et un second terme anaphorisant.  
[1982 : 32]

Pour expliquer le fonctionnement des pronoms anaphoriques, Jean-Claude Milner distingue la référence virtuelle de la référence actuelle qu'il juge indispensable au mécanisme référentiel : « *le segment de réalité associé à une séquence est sa référence actuelle ; l'ensemble de conditions caractérisant une entité lexicale est sa référence virtuelle* ». [10]

Il n'est pas utile d'entrer ici dans le débat, que tout le monde connaît, concernant la nécessité de poser un référent intermédiaire entre a) et b), mis en place par la construction mentale que suscite a). Nous pensons, entre autres, aux travaux de Cornish. En effet la présence d'un référent intermédiaire ne contredit pas qu'il faille un lien entre a) et b) et que seul a) peut permettre, moyennant peut-être d'autres données, certes, la compréhension de b). Dire : *he failed his exam*, sans avoir auparavant fait mention d'un personnage masculin, disons « John », ne permet pas au co-énonciateur, récepteur du message, de comprendre de qui il est question. Rien de très original ici. Le terme b), qui anaphorise a) a besoin de a) pour que la référence puisse être construite. De là découle l'idée qu'il y a déjà a) dans la linéarité, qui serait d'une certaine manière iconique, puis ensuite b). Or les choses sont plus compliquées, et très souvent, c'est au contraire l'inverse qui est grammaticalement correct, ou du moins pragmatiquement plus clair : *the fact that Anne now relied on her gave Joan a curious but pleasurable sense of power*. Le lien anaphorique se fait entre « Joan » et « her », mais inverser le groupe nominal référentiel et le pronom rend la lecture plus problématique : *the fact that Anne now relied on Joan gave her a curious but pleasurable sense of power*. On a tendance à comprendre que c'est Anne qui ressent le sentiment de pouvoir, même si c'est logiquement peu cohérent. Le moins que l'on puisse dire est que la phrase pose un problème d'interprétation, du fait de la difficulté à donner à la pro-forme « her » l'antécédent qu'elle requiert. Il n'est pas question de nier le rôle de la linéarité, mais de bien montrer que la linéarité n'est pas la seule et unique donnée à prendre en considération pour l'interprétation.

Il serait intéressant d'évoquer les travaux de Reinhart [1983], à la suite de Langacker, et des contraintes syntaxiques sur le lien a) -> b), en particulier le rôle de la contrainte de c-command, mais il suffit d'évoquer des énoncés tels que : *toutes ces attaques contre le président l'agacent*, où en dépit de la linéarité, où nous avons un antécédent référentiellement distinguable, puis un pronom, il n'y a pas co-référence, alors que la co-référence existe avec l'ordre inverse : *toutes ces attaquent contre lui agacent le président* [Zribi-Hertz, 1996 : 67].

Il y a de la hiérarchisation quelque part, qui se traduit par de la rétention mémorielle de matériel linguistique, « lui » dans l'exemple, en attente de ce qui ne manquera pas d'être instancié si le locuteur connaît bien le fonctionnement de sa langue, et qui est « le président ». Le travail de mémorisation des données est essentiel à la bonne construction du sens. Donc, pas de langue, sans résurgence, mais sous quelles formes apparaît cette résurgence ?

La problématique des 'lazy pronouns' et des référents évolutifs suggère que notre connaissance du monde reconstruit une interprétation, alors que linguistiquement parlant le pronom de reprise devrait être compris comme renvoyant à l'antécédent posé antérieurement. C. Lyons [1999] nous propose

l'exemple suivant : *I keep my car in the garage, but my next-door neighbour keeps it in his drive*, où il est clair qu'il s'agit de deux voitures différentes, en dépit de la présence de 'it'. Dans les exemples avec référents évolutifs, les changements d'état de l'entité considérée sont mémorisés et le pronom est la trace du nouvel état, ou des nouveaux états du référent de départ. Si je dis : *your rabbit looked fine, when you bought it. But now it's overcooked and I really don't feel like eating it*. Le premier 'it' renvoie au lapin acheté ; il y a anaphorisation stricte. Mais le deuxième 'it' évoque le lapin dans le plat, une fois la cuisson achevée, tout comme le troisième 'it'. L'interprétation reconstruit donc les différentes étapes de la transformation du lapin, et chaque « it » reçoit une interprétation différente, grâce aux éléments du contexte : « overcooked », « eat it ». Voir les travaux de Anne Reboul à ce sujet, entre autres.

Il est utile de rappeler qu'il existe parfois un problème de confusion : anaphore / référenciation. On ne peut, semble-t-il, parler d'anaphore qu'au sein d'un texte oral ou écrit : il faut deux mentions d'un même référent, ou la possibilité de « lier » deux mentions de ce même référent, tout en sachant que deux désignations d'un même référent ne signifient pas qu'il y a de la répétition pure et simple—chaque mention apporte sa part de construction sémique—sauf peut-être dans le cas de l'utilisation d'un pronom, ou plutôt d'un pro-SN<sup>1</sup> où les traits sémiques du référent sont réduits à leur plus simple expression, à savoir le genre et le nombre.

On ne peut pas parler d'anaphorisation pour le lien que le locuteur met en place entre un référent (entité appartenant à l'extralinguistique, dont d'ailleurs la langue fait partie) et sa désignation langagière. Si quelqu'un voit un chat, et dit : *je vois un chat*, il y a uniquement utilisation du mot « chat » pour évoquer l'entité perçue, et sans laquelle l'énonciateur ne pourrait pas communiquer à son co-énonciateur l'objet en question. Parler de licorne, qui n'existe pas, sous-entend le même lien posé entre un signifiant et un signifié. Ce n'est pas de l'anaphorisation, et utiliser le terme d'anaphorisation situationnelle, c'est confondre les liens entre deux plans de fonctionnement de la langue : le plan extralinguistique -> plan linguistique—on est dans la référenciation, et le plan : linguistique -> linguistique—on est dans l'anaphorisation. Est-ce que le phénomène de cataphore ne serait pas à rapprocher des cas où linéairement la pro-forme apparaît avant l'antécédent, comme nous l'avons vu dans les exemples précédents ?

À l'inverse des phénomènes d'anaphorisation dont l'interprétation peut prêter à confusion, les noms propres sont par définition évocateurs sans ambiguïté d'un seul et unique référent. Ils sont des désignations qui se

---

<sup>1</sup> L'élément 'her', comme tout élément appelé traditionnellement « pronom » est en fait non mis à la place d'un nom, mais il est mis à la place d'un syntagme nominal, c'est-à-dire une organisation nominale qui implique les données nécessaires à la mise en place de la référence. Anaphoriser 'my neighbour' par 'he', c'est anaphoriser le SN entier, et non le Nom 'neighbour'. Il est, en effet, nécessaire de distinguer entre *he/she/it/they*, etc et 'one', qui lui, anaphorise un N : *I'm not looking for a blue dress, but for a red one*. L'élément 'one' anaphorise 'dress'. Voir Radford [1988], entre autres, pour une discussion intéressante dans le cadre Gouvernement et Liage.

suffisent à elles-mêmes. Les noms propres manquent, en effet, de contenu notionnel par définition<sup>2</sup>. À la différence des noms communs, qui, eux, présente un contenu notionnel, mais nécessitent un apport déterminatif pour désigner adéquatement le signifié concerné, dans la situation donnée, les noms propres sont entièrement définis, d'où l'absence de déterminant, du moins dans certaines langues<sup>3</sup>. La possibilité d'avoir devant le nom propre un article défini, même si le nom propre qui le suit apparaît comme nouveau dans le discours est un argument pour ne pas considérer l'article défini comme la marque de l'introduction antérieure de l'entité évoquée, mais comme l'indication que l'entité est unique et ne pose pas de problème d'interprétation, de référencement. L'article de Ross Charnock sur les testaments nous montre que rien n'est moins clair.

Ce sont les phénomènes de détermination qui distinguent également noms propres et noms communs. Mais lorsque le nom propre apparaît avec un article indéfini, c'est qu'il se rapproche du fonctionnement d'un nom commun, dans la mesure où il peut désigner plusieurs individus, qui répondent au même nom : *I talked to a Sally yesterday. Is she your student?* Il n'y a pas plus de contenu notionnel, mais le nom propre vaut alors pour différents êtres humains, et nécessite que l'un soit différencié de l'autre.

Ajoutons ici qu'il faut faire une distinction claire entre deux modes d'apport sémantique, qui sont exprimés par deux types différents d'outils : les déterminants (*a/an* et *the*) indiquent, dans la majorité des cas<sup>4</sup>, si le SN est nouveau ou non dans le discours—ils ont fondamentalement un rôle de lien discursif—les possessifs et génitifs, quant à eux, participent directement à la construction de la référence, en spécifiant les liens entre des entités : *John's car, my sister*, etc. La voiture est distinguée des autres voitures par le fait que c'est 'John' qui la possède ; l'individu « sœur » est repéré par rapport à moi. Cette distinction sémantique importante est à l'origine de l'hypothèse du Syntagme Déterminant (*DP hypothesis*) [Abney, 1987], reprise par le programme minimaliste.

Il est fréquemment admis que l'interprétation d'un terme se fait en contexte et que la pragmatique doit régler les éventuelles ambiguïtés. La question du choix entre une théorie lexicaliste, et une théorie contextualiste n'est pourtant pas simple, car de bons arguments militent en faveur de l'une

---

<sup>2</sup> Nous ne considéreront pas ici le cas, par exemple, des surnoms, qui sont motivés. Pensons à Botticelli, de son vrai nom Alessandro di Mariano di Vanni Filipepi, mais appelé « Botticello », petit tonneau, surnom donné à son frère, du fait de sa corpulence, et dont il hérita.

<sup>3</sup> L'italien dira : *il signor Luppi*, par exemple. Mais en Bourgogne, entre autres régions de France, on entendra parler de *la Jeanne*, et *du Pierrot*. Ce type de désignation tendrait à prouver que l'article défini, loin de renvoyer à du déjà repéré dans le discours, renvoie à un individu totalement identifiable, unique en son genre.

<sup>4</sup> Par rapport au générique : *a dog has got four legs and a tail / the dog is man's best friend*, l'opposition A/THE ne distingue pas un élément nouveau d'un élément anciennement posé, mais construit les caractéristiques inhérentes de la classe (A/AN) par opposition à des caractéristiques supplémentaires, supposant que la classe est distinguée ontologiquement d'autres classes d'animaux.

ou de l'autre des approches : que serait une langue où tout dépendrait pour l'interprétation d'un terme du contexte ? Le contexte étant par définition extensible à l'infini, ou presque, il faudrait attendre la fin de la conversation, la fin de l'article de journal, la fin du roman pour commencer à comprendre le sens des termes employés dans la première phrase. On voit qu'une telle position n'est pas tenable, sauf à bien définir le cadre dans lequel le « contexte » agit, et donc les bornes de son action. Anne Zribi-Hertz fait une distinction fort importante entre ce qui relève du discours, c'est-à-dire de l'enchaînement des phrases au sein du paragraphe et ce qui relève de la grammaire de phrase, donc du fonctionnement des formes linguistiques entre elles [1996 : 15]. Pour un texte, la phrase pourrait être le cadre minimal, tout d'abord, puis il y aurait le paragraphe éventuellement, où les composantes pragmatiques et parfois aussi syntaxiques jouent. Il suffit pourtant de considérer l'ensemble : *John imagines his children playing on the beach*, pour savoir que 'imagine' ici doit être interprété avec le sens de « création mentale » et non le sens d'un jugement épistémique, comme dans : *they imagined him to be Italian*, proche de : *they thought he was Italian*. C'est la grammaire de l'énoncé, avec la distinction entre une gérondive et une infinitive qui construit l'interprétation, et non l'enchaînement discursif. La construction de la subordonnée fait alors sens, et la syntaxe est donc porteuse de sens, comme l'entendent les linguistes travaillant dans les Grammaires de construction. [Goldberg, 1995]

L'enchaînement discursif peut jouer un rôle, certes, mais il conviendrait, pour le cas présenté ici avec *imagine* d'utiliser plutôt le terme de « co-texte », pour évoquer les éléments dans une proche adjacence, plutôt que celui de contexte, qui évoque, entre autres, les circonstances de production des énoncés.

La situation dans laquelle un énoncé a été prononcé peut effectivement être déterminante pour l'interprétation. Le juge qui doit décider comment interpréter le terme 'wife' dans une contestation de testament doit essayer d'imaginer le testateur en train de rédiger son testament. C'est ce qu'étudie Ross Charnock, mais la question qu'il pose est plus générale, de fait : les termes relationnels, pour ne prendre qu'eux ici, nécessitent de savoir par rapport à qui la relation peut être posée. Selon celui qui parle, le même individu pourra être 'my father', 'my brother', 'my husband', 'my uncle', 'my boss', etc. Il n'en restera pas moins qu'une définition peut être donnée de 'father', 'brother', etc, indépendamment du contexte d'utilisation. Il y aurait donc une définition, et c'est pour la bonne utilisation—l'utilisation pertinente—de la définition dans un énoncé donné que la situation intervient. Il devient ainsi difficile qu'une femme soit appelée, quelle que soit la situation, 'my brother', sauf accord entre les locuteurs, qui détournent, en connaissance de cause la désignation, mais là encore nous sommes toujours dans le même cas de figure. Il faut que le terme ait une acception reconnue par la communauté linguistique, aussi petite soit-elle, pour que le détournement de sens soit fondé comme détournement de sens. Donc, il y a bien un sens abstrait indépendant du contexte. Si un mari appelle sa femme 'mother' devant ses enfants par exemple, il emploie un terme littéralement inadéquat, mais il lui redonne *de facto* un autre sens, que des auditeurs éventuels doivent comprendre comme 'the mother of my children'.

Théories lexicalistes et théories contextualistes s'opposent, mais il semble que c'est le contexte qui nuance ou modifie même l'interprétation lexicale plutôt que le contraire. Le sens se met en place pour Culioli dans le cadre de ce qu'est la notion, et le co-texte est déterminant, mais l'existence même d'un Intérieur et d'un Extérieur, avec une zone frontière, marque que tout ne veut pas tout dire. Il peut y avoir une déformabilité du sens d'un mot, mais cette déformabilité est contenue dans un réseau de sens déductibles.

## 2. Déplacement / Effacement

Les travaux sur la différence entre structure profonde et structure de surface initiés par Chomsky dans *Syntactic Structures* en 1957 ont montré que le flux des sons ou l'enchaînement des mots n'étaient que la partie visible d'une organisation cachée, qu'il fallait retrouver, pour interpréter les phrases. Les travaux d'Henri Adamczewski, dans une tout autre approche, portaient du même constat. La hiérarchisation des données ne peut être formulée dans le langage, qui est linéaire, du fait même des caractéristiques de notre appareil phonatoire, et le langage est de ce fait inapte à regrouper les données qui « vont ensemble » dans une adjacence entièrement significative dans un énoncé donné. Comme un mot est nécessairement à droite ou à gauche d'un autre mot sauf en début de phrase et en fin, il faut se demander si le lien doit être construit avec le mot à gauche ou le mot à droite, schéma relativement simple, mais en fait plus complexe qu'il n'y paraît, car ce n'est pas toujours l'adjacence qui est déterminante pour l'interprétation. Cela est clair dans l'énoncé : *I didn't say that to hurt your feelings*, où la négation ne porte pas sur [I-said that], mais sur la complétive de but. L'interprétation peut-être paraphrasée de la manière suivante : *I said that, but I didn't mean to hurt your feelings*. La notion de construction prend, de fait, toute son importance. À la réflexion sur le mot et comment les mots s'organisent entre eux s'est substituée la réflexion sur les constituants et le rôle que la structure jouait. Avant même les grammaires de construction, c'est à l'agencement des syntagmes et à leur éventuel déplacement que la linguistique a dû s'attaquer.

Nous sommes, toute proportion gardée, dans une situation encore plus délicate que celle des géographes qui doivent rendre compte du globe terrestre—entité en trois dimensions—sur des cartes en deux dimensions. Dans le langage, l'extralinguistique perçue en 3D ne peut être exprimée qu'en 1D. Que l'on garde ou non la notion de « structure profonde », il est donc nécessaire de reconstruire l'énoncé, et de tenir compte des données syntaxiques, mais aussi sémantiques. Si l'on n'interprète pas de la même manière—pour reprendre des exemples très connus : *John is eager to please*, et *John is easy to please*, c'est que le sémantisme de 'eager' renvoie au sentiment que ressent un individu, alors que 'easy' ne peut attribuer aucune propriété à un individu ; il ne peut que caractériser un procès. À partir de là, le lien que pose la linéarité entre 'John' et 'easy' ne fonctionne pas, comme le lien entre 'John' et 'eager', et nous avons affaire à une sorte de leurre syntaxique. Il convient alors de déjouer le piège et de se dire que, comme 'easy' est



prédiqué d'un procès, il faut se demander de quel procès il est question. Sans autres données dans l'énoncé, il apparaît que ce procès peut être reconstruit à partir des items de l'énoncé, items présents, pour ainsi dire, dans le désordre, mais bel et bien présents. La linéarité s'interprète alors grâce aux données sémantiques et syntaxiques, et le 'content requirement' de Langacker n'est que l'exigence de faire feu de tout bois.

Gérard Mélis, dans un cadre non-généraliste, considère que la forme des énoncés peut résulter d'une ré-élaboration des relations argumentales de base et pose implicitement que plusieurs ordres de structuration sont à l'œuvre, ce qui sous-entend, quelle que soit la terminologie choisie, que ce qui est dit demande une lecture autre que la lecture linéaire. Le passif, mais aussi la « montée du sujet » sont des phénomènes qui nous conduisent à nous interroger sur une « résurgence » de données antérieures. Le passif pose, de plus, le problème sémantique des lexèmes verbaux. Le fait marquant n'est pas, à nos yeux, la promotion en position « sujet » d'un argument thématique moins haut dans la hiérarchie, mais l'organisation même du lexique et l'absence de verbes permettant de commencer l'énoncé par l'argument qu'aimerait choisir l'énonciateur, du moins pour l'anglais et le français. Si l'on peut dire : *John ate an apple*, il n'est pas possible de trouver dans le lexique un verbe qui autoriserait à commencer par *an apple* avec les mêmes valeurs de vérité : \* *an apple V John*, où ce serait la pomme qui serait l'argument externe du verbe. On peut, bien sûr, dire : *the apple fed John*, mais le sens est très différent. Le français n'a pas, non plus : \* *une pomme V Jean*. Il existe quelques « contraires » dans le sens d'une focalisation sur l'un ou l'autre des participants au procès, et nous avons, par exemple : *John sold his car to Peter*, et *Peter bought his car from John*, mais les cas sont assez rares, et une organisation du lexique où chaque procès pourrait être lexicalement exprimé de deux manières différentes, par deux verbes différents, selon l'élément pris comme sujet, conduirait à une multiplication par deux des verbes. L'« astuce » syntaxique est donc le recours au passif, et ce recours marque le rôle sémantique que joue la syntaxe, quand la sémantique fait défaut. Un sujet de recherche très développé actuellement est justement la manière dont les rôles thématiques—*theta-roles*—s'instancient en syntaxe. Des hiérarchisations de rôles thématiques sont proposées, et l'agent est le plus haut dans la grille, puisqu'un agent ne peut être que « sujet » si le verbe nécessite un rôle thématique agent. Voir, entre autres, pour des approches différentes : « M. Baker's Uniform Theta Assignment Hypothesis » [1988] et Van Valin & LaPolla [1998].

Wilhelm von Humboldt disait que le langage fait une utilisation infinie de moyens finis. Mais ces moyens finis, s'ils sont syntaxiques, ne sont pas nombreux. La syntaxe est pauvre, mais grâce à une sémantique riche, jusqu'à un certain point—nous en avons parlé—elle peut jouer un rôle sémantique à sa manière. Je n'irai pas jusqu'à dire que toute construction fait sens, car elles sont en nombre fini, alors que les possibilités d'évocation de l'extralinguistique, comme du linguistique et du fictionnel, sont infinies, mais une syntaxe qui serait le miroir de chaque sens ne semble pas pouvoir exister, ne serait-ce que pour des raisons de limitation mémorielle de notre cerveau. Cela ne signifie pas que la syntaxe ne joue aucun rôle ; loin de là, comme certains articles le montrent.

La résurgence d'une source est aussi l'apparition, souvent inattendue dans l'environnement d'un filet d'eau dont la provenance n'est pas toujours facile à déterminer. Il y a existence d'un non-existant, du moins d'une entité dont l'existence n'était pas soupçonnée. Qu'en est-il dans la langue ? La langue permet-elle de poser l'existence « nouvelle » de ce qui aurait dû être une absence ? La forme négative est déjà une manière de poser ce qui n'est pas. Mais, comme ce qui n'est pas risque de nous renvoyer à l'infini des entités, des événements, qui ne se sont pas matérialisés dans le passé, dans le présent, et qui, par imagination, ne se matérialiseront pas dans l'avenir, l'expression de l'absence fait problème. Les manuels scolaires ont bien vu la difficulté qu'il y avait à faire comprendre par une image le non-événement que serait : *John is not reading*. Seul le recours à l'image d'un enfant lisant mais recouvert d'une croix, niant, en quelque sorte le procès, est possible. La langue nous permet de dire ce qui n'est pas, mais la négation ne fonctionne pas exactement comme la prise en compte de l'absence. Comment fonctionne-t-elle ? Dire, en ouvrant son frigidaire, qu'il n'y a pas de lait dans le frigidaire, c'est pointer une absence par rapport à ce que l'on s'attendait à y trouver, pour préparer son petit-déjeuner. Dire que l'on parcourt mentalement l'ensemble des entités qui pourraient s'y trouver ne semble pas la meilleure manière d'appréhender cognitivement comment l'esprit humain fonctionne. Qu'est-ce que serait parcourir l'ensemble des aliments pouvant y être conservés ? On pourrait établir une liste infinie, et l'absence de lait pourrait être tout aussi bien constatée que l'absence éventuelle de beurre, de jus d'orange, de yaourts, en ne mentionnant que quelques denrées bienvenues au petit déjeuner. On peut faire le même raisonnement pour tout événement qui ne s'est pas produit. Il semble donc plus opérant de construire l'absence à partir de ce que l'on pense, croit, souhaite être présent, et donc de mobiliser les créations mentales mises en place au moment considéré, c'est-à-dire au moment de l'énonciation.

Une utilisation de la négation, qui peut surprendre, est son utilisation dans le cadre des énoncés utilisant un verbe de perception et un complément négatif. Comment peut-on dire : *I saw him not leave*? Après P. Miller, Christelle Lacassain-Lagoin aborde la question à partir de nombreux énoncés, tout en les comparant avec des énoncés dans lesquels la négation porte sur le verbe de perception. La réponse est également dans une attente non satisfaite, et donc dans la prise en compte d'une construction mentale antérieure. Il n'y a pas à proprement parler de résurgence, mais ce qui avait été imaginé apparaît en creux dans l'énoncé à la forme négative.

L'absence existe également pour des raisons d'économie. Si nous pouvons dire : *Mary asked John to lock the door*, sans répéter 'John', qui est à la fois celui à qui Mary s'adresse : *Mary asked John*, et celui qui éventuellement fermera la porte à clé : *John will lock the door*, c'est qu'il est possible d'interpréter quel est le sujet « absent » dans l'infinitive. Que l'on estime qu'il y ait suppression de ce sujet, ou non, il n'en reste pas moins vrai qu'il est nécessaire de construire mentalement la présence d'un sujet pour la bonne interprétation de l'infinitive, puisqu'il n'est pas question d'une interprétation générique. Il n'y a pas à proprement parler récupérabilité, mais plutôt interprétation de John comme sujet par défaut, du fait de sa mention dans la phrase matrice.

Les phénomènes d’effacement des syntagmes nominaux après les auxiliaires sont un autre cas d’absence : *He said he would write to his parents, and I’m sure he will*. La présence de *will* sous-entend une prévision pour l’avenir, mais quel avenir ? Sans autre syntagme verbal, l’interprétation se fait avec les données existantes. Un autre syntagme verbal nécessite, bien évidemment, son expression : *but I’m sure he’ll prefer to go to the beach*. Mais l’auxiliaire BE semble se comporter parfois différemment, comme le montre Jean-Claude Souesme.

La question de l’existence ou de la non-existence de morphèmes ayant une représentation phonologique nulle s’est posée et se pose encore. Elle a donné lieu à de nombreux débats opposant, entre autres, la grammaire générative, qui multipliait dans le modèle *Government and Binding* les morphèmes zéro, et les grammaires syntagmatiques généralisées qui les évitent, en proposant des nœuds étiquetés de matrices de traits<sup>5</sup>. Les réductions phoniques sont un autre aspect du phénomène, et la réduction ou non de l’article défini, par exemple, est une caractéristique de l’anglais, qui a existé au cours de son histoire, et elle est toujours vivante dans certaines de ses variétés.

Il y a donc, semble-t-il, une tension, dans de nombreux domaines de la langue, entre la nécessité de dire tout ce qu’il faut dire, et de le dire du mieux possible—voire les maximes conversationnelles de Grice—et le désir de faire court, de supprimer tout ce qui peut être supprimé. Certaines données doivent donc être reconstruites, doivent donc ressurgir, pour que la communication souhaitée puisse se faire sans perte d’aucune des données pertinentes. Et, comme nous l’avons mentionné, notre connaissance du monde, notre cognition, participent à ce mystère qu’est la possibilité de donner du sens à un flux sonore, ou à des lignes sur une feuille de papier.

## Références

- ABNEY, S.P. ‘The English NP in its sentential aspect’. Ph.D.diss. MIT, 1987.
- ADAMCZEWSKI, H. *Grammaire linguistique de l’anglais*. Paris : Armand Colin, 1982.
- BAKER, M. *Incorporation*. Chicago/London : University Chicago of Press, 1988.
- CORNISH, F. « Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours », in G. KLEIBER & J.E. TYVAERT (dir.) *L’anaphore et ses domaines*. Paris : Klincksieck, 1990.
- CULIOLI, A. *Pour une linguistique de l’énonciation*. Paris : Ophrys, 1990.
- DUFFLEY, P. *The English Gerund-Participle : A Comparison with the Infinitive*. Berkeley Insights in Linguistics and Semiotics, vol. 61. New York: Peter Lang, 2006.

---

<sup>5</sup> Voir P.Miller, 1997.

- EGAN, T. *Non-finite Complementation : A Usage-Based Study of Infinitive and -ing Clauses in English*. Amsterdam/New York: Rodopi, 2008.
- GOLDBERG, A. *A Construction Grammar Approach to English Grammar, On Semantic Principles*. Chicago/London: University of Chicago Press, 1995.
- GRICE, P. « Logic and Conversation », in P. COLE & J. MORGAN (eds.) *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*. New York: Academic Press, 1975.
- HAEGEMAN, L. *Introduction to Government and Binding*. Oxford: Blackwell, 1991.
- HAMM, A. « Référence, anaphore et coercition de type » in G. KLEIBER & N. LE QUERLER (dir). *Traits d'union*. Caen : Presses de l'Université de Caen, 2002 : 120-133.
- IFRAH, G. *Histoire universelle des chiffres*, Paris : R. Laffont, 1994.
- LARREYA, P. & RIVIERE, C. *Grammaire explicative de l'anglais*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Pearson Longman, 2005.
- LYONS, C. *Definiteness*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
- MALAVIEILLE, M. & ROTGE, W. *La Grammaire anglaise*. Paris : Hatier (Collection Bescherelle), 1997.
- MILLER, P. « Les morphèmes zéro à l'épreuve du rasoir d'Occam », in *Absence de marques-2*, Travaux linguistiques du CERLICO. Rennes : PUR, 1997.
- MILLER, P. « L'extraposition des complétives sujet et objet », in *Actes colloques SAES, Rennes 2*, 1999.
- MILNER, J.C. *Ordres et raisons de la langue*. Paris : Seuil, 1982.
- REBOUL, A. « Combien y a-t-il de poulets ici ? Les référents évolutifs, identité et désignation », in G. KLEIBER et al (dir.) *La continuité référentielle*. Paris : Klincksieck, 1997.
- REINHART, T. *Anaphora and Semantic Interpretation*. London & Sydney: Croom Helm, 1983.
- VAN VALIN, R.D. & LAPOLLA R.J. *Syntax : Structure, Meaning, and Function*. Cambridge : University Press, 1998.
- VERSPoor, M. « Inconicity in English complement constructions : Conceptual distance and cognitive processing levels » in HORIE, Kaoru (ed.) *Complementation*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 2000.
- ZRIBI-HERTZ, A. *L'anaphore et les pronoms*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, 1996.